sang et se sauva. En passant devant la loge de la concierge il cia à celle-ci :

— Il n'en fera pas d'autres, maintenant je lui ai fait son affaire.

Puis, avec un grand calme, s'en vint se constituer prisonnier entre les mains du commissaire de police de la localité.

Ce magistrat se rendit aussitôt à la maison de la rue du Vivier et après les premières constatations, envoya, à quatre heures du matin, Collinet au Dépôt.

Hier, dans l'après-midi, M. Benoist, juge d'instruction, s'est rendu à Aubervilliers, ramenant avec lui le meurtrier, accompagné de deux agents.

Collinet a été confronté avec le corps de sa victime, qui était resté dans la salle à manger où avait été commis le crime.

— LE CHOLÉRA ET LA PESTE. — Les dernières nouvelles qui nous sont apportées par la malle des Indes annoncent que le choléra épidémique sévit à Padang, dans le détroit de Malacca, et qu'à Calcutta même, 400 cas mortels ont été relevés du 1er avril au 6 mai. Des mesures très sévères sont prises pour empêcher la propagation du fléau par les pèlerins de la Mecque, qui lui servent ordinairement de véhicule.

En Perse, à Ouzoundéré (au sud du lac d'Ourmiah) une épidémie de peste bubonienne a décimé le tiers des habitants. Le docteur Arnaud, médecin sanitaire à Téhéran, s'est rendu sur les lieux et a confirmé la nature du mal. La population, qui connaît le terrible fléau et le redoute, a prêté son concours à l'autorité locale pour assurer la réussite des mesures de préservation. Les habitants de la ville d'Onzounderé ont été transportés sous des tentes à une distance de six kilomètres, et soumis dès le début à un rigoureux isolement par un cercle de cavaliers kurdes. Les attaques ont cessé le 19 mai. On a détruit les hardes et les effets des habitants. Le gouverneur persan a accepté la proposition du docteur Arnaud de brûler ou de raser Ouzoundéré. Les villages voisins sont indemnes.

Notre compatriote reste sur les lieux pour observer et surveiller.

Grâce à ces mesures, on peut croire que la maladie, qui paraît éteinte dans son foyer même, ne se propagera pas, il est à remarquer d'ailleurs que la peste ne procède pas comme le choléra. Celui-ci fait souvent des bonds qui déconcertent toutes les précautions, toutes les mesures préventives. La peste, au contraire, fait la tache d'huile et peut être arrêtée plus sûrement que le choléra, si l'on isole rigoureusement les foyers d'infection.

—MEURTHE-ET-MOSELLE.—Nancy.— Un journal de Nancy avait fait allusion à la présence possible, sinon probable, d'un jeune homme de Sedan, le zouave Michel, actuellement employé chez M. Dépaquit, au combat qui s'est livré dans l'intérieur de la maison Bourgerie, à Bazeilles, et que M. de Neuville a retracé.

Notre confrère a reçu de ce brave, dit à ce propos le *Journal de la Meurthe*, une lettre qui rétablis les faits sous leur vrai jour. M. Michel a réellement pris part à la lutte héroïque qui a eu lieu autour de « la maison des *Dernières Cartouches* », et c'est bien lui dont le peintre de Neuville a voulut reproduire les traits dans son tableau. Voici la lettre qu'il adresse à l'*Union libérale*, et qui mérite d'être reproduite :

Sedan, le 15 juin 1882

« Monsieur le Rédacteur,

« J'ai reçu deux journaux sur lesquels étaient écrites deux lettres me concernant, au sujet de la bataille de Bazeilles et de la maison Bourgerie. Voici la vérité: Ce n'est pas moi, ce chasseur à pied qui figure sur le tableau de M. de Neuville la *Dernière Cartouche*, mais c'est bien moi, le zouave Michel, *qui me suis battu près de dix heures auprès de ladite maison.*

« Voici ce qui s'est passé : Dans la matinée du 1er septembre 1870, nous étions une poignée d'hommes en tirailleurs le long de la propriété de M. de Bermanu, au moment où l'ennemi occupait Bazeilles l'on se tirait dessus à bout portant depuis le matin, et le feu s'était animé sur tous les points surtout autour de la maison Bourgerie, puisque nous n'en étions qu'à quelques pas.

« Mais notre petite troupe, qui se composait de soldats de toutes armes, fut bientôt décimée par le nombre des assaillants et nous fûmes forcés de battre en retraite sur Daigny ; en débouchant sur cette route, nous fûmes attaqués par un gros de cuirassiers blancs. La lutte recommença de plus belle, et au bout d'une heure de carnage, je tombais sous le coup de deux balles : l'une m'entra dans le ventre et sortit dans le dos, l'autre me traversa le molet droit. Il était de quatre à cinq heures du soir, je ne fus relevé que trente-six heures après et conduit dans l'église du Fond-de-Givonne.

« MICHEL (J.-B.), ancien zouave. »

— LES PROFESSIONS DES COMÉDIENS. — Dorante veut lutter avec Scapin. Scapin nous avait donné l'âge des comédiens. Dorante nous donne les professions qu'ils exerçaient avant d'être au théâtre.

MM.

Alexandre (Renaissance) était acteur fo_n.
Baron, brigadier de dragons.
Blondelet, sauvage au café des Aveugles.
Bellot, marchand de nouveautés.
Bonneseur, menuisier.
Boudouresque, limonadier.
Blaisot, élève du Conservatoire !!!
Berthelier, commis libraire et chanteur de café concert.
Barré, séminariste.
Coquelin aîné, patronnet.
Coquelin cadet, patronnet.
Christian, menuisier.
Cosset, gainier.
Dupuis (Variétés.) armurier.
Deshayes (P..) choriste aux Italiens.
Derval, employé de ministère.
Dumaine, commis mercier.
Dailly, typographe.
Duchesne, soldat.
Dudauroy, forgeron.
Daubray, commerçant.
Dupuis (Vaudeville), architecte.
Dieudonné, élève architecte.
Faure, enfant de chœur.
Fugère, sculpteur et voyageur de commerce.
Got, employé à la préfecture de la Seine.
Grivot, graveur sur métaux.
Guyon, serrurier-mécanicien.
Gravier, coiffeur.
Gaillard, maréchal-ferrant.
Hamburger, dessinateur en châles.
Hittemans, acteur forain.
Hyacinthe perruquier.
Ismaël, tailleur.
Lassalle, dessinateur.
Lasouche, marchand d'antiquités.
Lafontaine, séminariste.
Luco, employé de ministère.
Lionnet (Anatole), lithographe.
Lionnet (Hippolyte), typographe.
Léonce, étudiant en droit.
Laurent, fabricant d'escaliers.
Luguet (René), mousse.
Montrouge, architecte.
Morlet, peintre en décors.
Milher, étudiant en médecine.
Montbars, prétendant au trône de Hongrie.
Mounet-Sully, étudiant en droit.
Paul Mounet, docteur en médecine.
Melchissédec, employé de commerce.
Menu, tapissier.
Nicot, entrepreneur d'asphalte.
Porel, menuisier.
Prudhon, limonadier.
Pradeau, armurier.
Roux, marchand de porcelaines.
Raimond, lithographe.
Saint-Germain, commis en librairie.
Simon-Max, peintre en bâtiments.
Sellier, garçon marchand de vin.
Talbot, épicier.
Talazac, plafonneur.
Taillade, professeur dans un pensionnat.
Taskin, chantre à la maîtrise de Saint-Roch.
Vauthier, acteur forain.
Videix, cordonnier.
Villaret, brasseur.
Worms, typographe.

TRIBUNAUX

COUR D'ASSISES DE LA HAUTE-LOIRE

L'assassin du curé de Saint-Arçons-d'Allier.

Le Puy, lundi 26 juin

Il est difficile d'imaginer une physionomie plus repoussante que celle de Mallet.

Ce « chourineur de prêtres » est un chien enragé, c'est la bête féroce prise au piège, et on verra par les incidents de l'audience que ces débats de la Cour d'assises de la Haute-Loire pourraient bien être interrompus par quelque acte de fureur de la part de l'accusé.

Le Palais de justice est dans la ville haute; à côté, la maison d'arrêt. Jadis, ce fut un couvent de Visitandines; mais la Révolution est venue, elle a chassé les religieuses et transforme en prison la paisible demeure d'où, si longtemps, la prière s'était élevée librement vers le ciel.

M. le conseiller Bourrier, de la Cour de Riom, préside. Le siège du ministère public est occupé par le procureur-général en personne, assisté du procureur de la République du Puy. Sur la table des pièces à conviction, la soutane du curé de Saint-Arçons, encore toute maculée de taches de sang.

Mallet est introduit. Le voici qui s'assied à son banc, après avoir promené sur la Cour et sur l'auditoire un long regard haineux. Il est vêtu du même costume qu'il portait la nuit du crime : blouse bleue, et, par dessus, une veste grise; pantalon en velours brun à côtes, grandes bottes; il froisse dans ses mains une casquette en peau, si vieille qu'on n'en saurait distinguer la couleur.

Mallet a trente-cinq ans, il est assez petit, trapu, et d'une force peu commune. La barbe en broussailles, la chevelure inculte, ses petits yeux gris profondément rentrés sous le front, Mallet a bien l'allure du vagabond prêt à tous les crimes, et la vue de cette tête sinistre fait courir dans le public de l'audience comme un frisson de terreur.

» Levez-vous, ordonne le président. Vous êtes ouvrier terrassier. Tout enfant, vous receviez à St-Arçons l'hospitalité du curé, le prédécesseur de ce malheureux abbé Rivet, que vous êtes accusé d'avoir assassiné. Votre famille était pauvre. C'est le curé qui vous a appris à lire, et, bien souvent, il vous a gardé à déjeuner ou à dîner dans ce presbytère où vous deviez revenir un jour, avant prémédité le plus effroyable des crimes (Sensation).

» A dix huit ans, vous avez séduit une fille Badiou, que vous avez épousée depuis.

» Et puis, en 1873, vous avez disparu : vous avez abandonné votre femme pour courir le monde; je me trompe, pour courir les prisons.

» Vous avez été condamné cinq fois pour vol : à Brioude, à Louhans, à Lyon, à Bonneville, à Arbois.

» Est-ce vrai, tout ce que je vous dis là. »

Pas de réponse.

M. le président fait remarquer aux jurés que Mallet a perdu un doigt de la main gauche, particularité qui a rendu son signalement facile à reconnaître.

L'accusé, cette fois, se décide à dire quelques mots :

» — J'ai été blessé à Reischoffen, interrompit-il.

» M. le président. — C'est possible. Cependant, vos états de service ne font pas mention de cette blessure.

» Vous avez aussi une cicatrice au-dessus de l'œil gauche. — R. C'est un coup de bouteille.

» D. Oui, un coup de bouteille que vous avez reçu il y a quelques années, dans une auberge du village de Mazerat, où vous avez tenu ce propos menaçant : « Je mourrai content quand j'aurai éventré un prêtre ! » (Mouvement.) »

Mallet ne répond à cette accusation nouvelle que par une sorte de grognement.

M. le président aborde l'accusation.

« D. Dans la soirée du 3 janvier dernier, vous vous êtes présenté au presbytère de Sainte-Marie-des-Chazes. Vous avez supplié le curé, M. l'abbé Garaud, de venir en toute hâte pour administrer les derniers sacrements à une femme Joubert, votre parente, disiez-vous, qui avait reçu un coup de corne de sa vache.

Votre physionomie sinistre avait frappé l'abbé Garaud. Il se munit très ostensiblement d'un revolver et partit avec vous.

Le curé remarqua bientôt que vous marchiez constamment en arrière, et, arrivé à un sentier sauvage, qui domine deux précipices, il vous vit cracher dans vos mains, comme un homme qui se prépare à s'élancer en avant; sans perdre une seconde, il arma son revolver.

Et il a bien fait, n'est-ce pas ?

L'accusé (sourdement). — Pourquoi donc ?

R. Parce que, sans cette menace, il était mort. Et la preuve, c'est qu'en entendant le bruit du chien, vous vous êtes enfui en criant : « Je vais prendre des nouvelles de la maîtresse Joubert. »

Est-ce vrai encore, tout cela ?

Nouveau grognement.

» M. le président. — On vous retrouve à huit heures et demie devant le presbytère de Saint-Arçons d'Allier.

» Un homme vous a rencontré sur la route de Sainte-Marie-des-Chazes, à Saint-Arçons. Vous couriez à perdre haleine et un énorme marteau caché sortait de la poche de votre veste.

» Introduit au presbytère, vous expliquez au curé, le vénérable abbé Rivet, que votre maître, le docteur Martin, de Rognac, vient d'être blessé d'un coup de corne de son taureau, qu'il demande un prêtre, qu'il faut venir en toute hâte.

» Il fait un temps horrible. La neige commence à tomber. Il faut traverser des gorges sauvages. Mais le curé n'hésite pas. Il vous offre un verre de vin et vous dit :

» — Vous allez me guider, mon ami?

» Et vous répondez :

» — Je viens pour ça. (Sensation.)

» Vous vous mettez en marche; le curé marche le premier; vous, en arrière, toujours en arrière.

» Au milieu du bois d'Estable, qu'il vous faut traverser, l'abbé Rivet tombe mortellement frappé. Vous vous êtes rué sur lui et, d'un coup de marteau, vous lui aviez fracassé le crâne! (Sensation.)

» Lorsque vous avez vu le pauvre prêtre étendu inerte sur la route, vous vous êtes agenouillé près de lui, vous avez tiré de votre poche un rasoir, vous avez relevé la soutane, défait le pantalon, pratiqué sur ce corps encore chaud une mutilation horrible et ouvert le ventre à votre victime. (Mouvement général d'indignation et long tumulte dans l'auditoire.)

M. le président prie le public de garder le silence, de contenir les sentiments qui l'agitent, et achève l'interrogatoire :

» D. L'assassinat commis, après avoir enlevé au curé sa montre, sa tabatière, et la burette en argent dans laquelle sont les saintes huiles, vous revenez à Saint-Arçons, et vous essayez de vous faire ouvrir la porte du presbytère, pour y voler sans doute, et pour y tuer !

» Mais pendant que la belle-sœur et la servante du curé vous interrogent, pendant que vous leur annoncez que « M. l'abbé Rivet couchera à Rognac, » des voisins ouvrent leur porte, et l'un d'eux s'approche de vous avec sa lanterne : alors, vous fuyez !... »

Pendant que M. le président prononce ces dernières paroles, Mallet se démène comme un forcené, il montre le poing au magistrat, et il finit par s'écrier :

« Parlez, parlez, parlez toujours. Moi, je ne vous dirai rien ! Qu'on me pende, qu'on me coupe la tête, cré mille milliards de nom de D..., si vous m'arrachez un mot ! »

Il jette sa casquette au milieu du prétoire et fait mine de s'élancer dans la salle, les gendarmes le retiennent et le forcent à se rasseoir sur un banc.

M. le président rappelle que, pendant les jours qui ont suivi le crime, Mallet a été reconnu par vingt personnes. Ici il a couché, là il a demandé le chemin des bois ; à celui-ci il a vendu la tabatière du curé, à celui-là il a voulu vendre la montre...

Mallet ne laisse pas au président le temps d'achever : de nouveau il se lève, de nouveau il dirige vers la Cour son poing menaçant et, avec une expression de férocité croissante, il répète :

— Si vous m'arrachez un seul mot de la bouche, je veux qu'on m'écrase la carcasse. Non de D...! sacré mille nom de D...! milliards de bon D...!

Les gendarmes se jettent sur lui et l'entraînent hors de la salle. On entend encore les blasphèmes s'échapper de la bouche du misérable quand il a disparu dans les couloirs. L'audience est levée au milieu d'un inexprimable tumulte.

L'audience est reprise à 2 h. 1/2.

Mallet est plus calme, il se laisse tomber comme anéanti sur son banc.

« M. le président. — Vous avez été arrêté le 1er mars, dans un chantier où vous travailliez.

» A la vue des gendarmes, un seul des ouvriers a été saisi, un seul a laissé tomber sa pioche, c'était vous ! — R. Ce n'est pas vrai.

» D. A-t-on trouvé sur vous une montre ? — Mallet (d'une voix embarrassée) : Je l'avais achetée l'an dernier.

» D. De qui ? — R. Je ne sais plus.

» D. Où? — R. Du côté de Brioude.

» D. Mais enfin ? — Mallet : Ah ! laissez-moi ! (Sensation).

M. le président. — Cette montre portait les initiales P. R. Vous entendez, P. R., c'est-à-dire Pierre Rivet. Du reste, l'horloger qui l'a vendue au curé de Saint-Arçons l'a reconnue et il viendra le dire ici.

Mallet laisse tomber sa tête entre ses mains.

— Vous êtes accablé dit M. le président d'une voix grave. Vous êtes bien l'assassin du curé, c'est bien vous qui avez tué ce digne prêtre, tombé victime du devoir, et, quand on lira, aux jours solennels, le martyrologe de son clergé, l'évêque de ce diocèse pourra répondre au nom de l'abbé Rivet :

— *Tombé au champ d'honneur* ! (Vive émotion dans l'audience.)

Après cet émouvant interrogatoire, les témoins sont introduits :

Sophie Bérenger, aubergiste :

C'est devant moi que Mallet a dit, en 1873 :

« Je ne serai content que lorsque j'aurai éventré un prêtre. »

» Mallet. — Vous mentez.

» Le témoin levant la main devant le Christ : Oh, je dis bien la vérité, messieurs. Mallet disait en patois qu'il saignerait le prêtre avec son couteau. « *Li saign avo evibé mou couteil* ! »

M. l'abbé Garaud, curé de Sainte-Marie-des-Chazes.

A la vue de ce digne prêtre qui a échappé si miraculeusement à la mort, une profonde émotion s'empare du public.

L'abbé Garaud refait le récit que l'on connaît. Il raconte comment Mallet est venu le trouver pour le prier d'aller administrer l'extrême onction à une paysanne, comment il a été frappé des allures sinistres de l'homme, et il fait connaître un détail nouveau.

« Non seulement cet individu s'obstinait à marcher derrière moi, mais, arrivé à une descente de la route, il a « ramené ses poings » et il a fait mine de s'élancer, en proférant des jurons épouvantables. Mais mon attitude énergique l'a fait fuir.

Troisième témoin : la belle sœur de l'infortuné abbé Rivet, curé d'Arçons, raconte la visite de l'assassin et la découverte qui fut faite le lendemain, dans les montagnes, du cadavre mutilé de son malheureux beau-frère. Elle affirme que la montre saisie sur Mallet est bien celle de l'abbé Rivet.

C'est l'évidence. Quelle atténuation le jury de la Haute-Loire pourrait-il trouver en faveur de ce misérable ?

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

La vérité sur les massacres d'Alexandrie

Le *Temps* reçoit d'un de ses correspondants particuliers la dépêche suivante :

« Alexandrie, 25 juin, 7 h. 40, soir

» On peut considérer comme positif que le massacre du 11 a été prémédité pour fournir l'occasion à Arabi de se poser en restaurateur de l'ordre.

» C'est Neddim, rédacteur du *Taïf*, paraissant au Caire, qui l'a préparé, et Moussa-Akad qui est parti du Caire le 11 au matin, pour en donner le signal. »

La sécurité dans le canal de Suez

Le *Temps* publie la lettre suivante :

« Paris, 26 juin 1882.

» Bien que les bruits inquiétants qui avaient été répandus dans le public, au sujet de la prétendue insécurité du canal de Suez, ne m'aient jamais paru avoir le moindre fondement, j'avais cru devoir les signaler au ministère égyptien. Je m'empresse de vous communiquer ci-joint le texte de ma dépêche et des réponses de S. A. le khédive et de Raghed-Pacha, président du conseil des ministres.

» Vous partagerez sans doute ma satisfaction en remarquant que ce n'est pas seulement l'entière sécurité de l'isthme de Suez, mais celle de l'Egypte tout entière qui est hautement garantie par le gouvernement égyptien.

» Veuillez agréer, etc.

» FERD. DE LESSEPS. »

» Voici le texte des dépêches dont parle M. de Lesseps :

Dépêche de M. Ferdinand de Lesseps à Son Excellence Raghed-Pacha, premier ministre du gouvernement égyptien.

» Paris, le 24 juin 1882.

» On répand avec persistance en Europe le bruit que la liberté et la sécurité du transit par le canal de Suez seraient menacées. J'affirme à tous la sagesse du gouvernement égyptien et je proteste que cette nouvelle n'a pas le moindre fondement. Néanmoins, je craindrais que cela n'était pas immédiatement démentie, il en résultât des complications fâcheuses.

» Le gouvernement égyptien devrait de suite proclamer hautement qu'il se porte garant de la libre circulation du canal et du complet fonctionnement de l'entreprise. Il serait utile que vous me communiquassiez par le télégraphe le texte de cette proclamation.

» Signé : F. DE LESSEPS. »

Réponse de S. A. le khédive d'Egypte à M. Ferdinand de Lesseps.

Alexandrie, le 25 juin 1882

» Les bruits qui vous sont parvenus sur l'manque de sécurité pour le trafic par le canal sont complétement imaginaires. Je vous remercie de les avoir démentis et je me hâte d'ajouter que le gouvernement de Son Altesse reconnaît qu'il est de son devoir de maintenir la tranquillité du pays en général et du canal en particulier. Vous pouvez donc être persuadé que rien ne troublera la sécurité de votre œuvre.

« Signé : RAGHEB. »

Dépêche de S. A. le khédive à M. Ferdinand de Lesseps.

« Alexandrie, le 15 juin 1882.

» Je vous remercie de votre dépêche; elle m'a prouvé votre attachement sur lequel je n'ai pas cessé de compter.

» Signé TEWFIK. »

ÉGYPTE

L'anniversaire de la naissance du Khédive

L'Agence Havas nous communique les dépêches suivantes :

« Alexandrie, 26 juin.

» A l'occasion de la fête de l'avènement du khédive, les hauts fonctionnaires civils et militaires, les principaux notables et une délégation de la Chambre sont venus à Alexandrie féliciter Tewfik.

» On voit dans cette démarche l'indice d'un accord parfait.

» Alexandrie, 26 juin.

» La réception qui a eu lieu chez le khédive, à l'occasion de l'anniversaire de son avènement, a été très brillante.

» Les consuls et Dervich Pacha y assistaient »

La mer intérieure du Sahara

On sait que la commission instituée au ministère des affaires étrangères, pour examiner le projet de création d'une mer intérieure en Algérie, s'est divisée en trois sous-commissions chargées d'examiner le projet. La première, au point de vue technique; la seconde, au point de vue physique; la troisième, au point de vue militaire et maritime.

La première et la troisième sous-commission viennent de conclure contre le projet : la première, parce que la dépense s'élèverait à 60 millions; la troisième, parce que la création en question n'offre qu'un intérêt restreint au point de vue maritime et militaire.

Les affaires d'Egypte à la Chambre des communes

Londres, 26 juin, 9 h. 30 m. soir.

Sir Charles Dilke, répondant à M. Arnald, dit qu'il n'y a aucune raison de supposer que le gouvernement ait l'occasion de prendre des mesures pour sauvegarder la prépondérance anglo-française en Egypte.

Répondant à M. Worms, il ajoute que le protocole de désintéressement n'empêcherait pas l'Angleterre de s'opposer à la proposition de neutralisation du canal de Suez, si la question était soulevée au sein de la conférence.

M. Lanson demande s'il est exact que le cabinet prépare des transports de troupes et quelle destination on doit leur donner. (Cris : Ne répondez pas!)

M. Childers, constatant l'état de la Chambre, déclare que le ministre ne doit pas répondre à une telle question.

Le déplacement de M. Sienkiewicz.

D'après une dépêche d'Alexandrie au *Figaro*, le déplacement de M. Sienkiewicz est attribué à l'influence de M. de Lesseps qui s'efforcerait de faire reconnaître par M. de Freycinet les faits accomplis.

Le nouveau consul et M. Monge, par intérim traiteront avec le cabinet actuel les conditions du retrait de l'ultimatum anglo-français.

Un Européen tué à Benha-el-Assel

Alexandrie, 26 juin, 8 h. 30, soir.

On annonçait d'abord que dix européens avaient été tués à Benha-el-Assel.

Heureusement on exagérait. On est maintenant certain qu'un seul a été tué.

Une circulaire de la Porte

Constantinople, 27 juin.

La Porte a télégraphié à ses représentants une circulaire dans laquelle elle déclare encore une fois que la conférence est inutile puisque le programme soumis au khédive par Raghéb-Pacha, comporte l'exécution entière des firmans et des conventions internationales, le maintien du conseil des délégués et de tous les arrangements conclus au sujet du contrôle européen.

LA CONFÉRENCE

Constantinople, 26 juin

Le baron de Ring, est attendu à Constantinople. Il vient assister M. de Noailles à la Conférence.

—

A Berlin, dit un télégramme du *Figaro*, on a la certitude que la Porte cédera aux suggestions des puissances germaniques, et que, devant l'assurance que de nombreuses satisfactions lui seront ultérieurement accordées, elle consentira à discuter les actes de la Conférence.

NOUVELLES PARLEMENTAIRES

La révision du code d'instruction criminelle

Paris, 26 juin, 3 h. 35

La commission relative à la révision du code d'instruction criminelle s'est réunie pour reprendre l'examen des parties de la loi relative à la correspondance des inculpés arrêtés.

La commission décide que le juge d'instruction, seul, aura le droit d'ouvrir la correspondance, et non plus le parquet comme précédemment.

A la Chambre

Paris, 26 juin, minuit.

La réponse de M. de Freycinet a produit une impression détestable. Nous signalons le découragement grandissant parmi les hommes sérieux qui s'étaient ralliés au gouvernement. Ils reconnaissent que la Chambre est incapable et que le gouvernement est sans initiative.

On remarquait après la séance la physionomie satisfaite de M. Gambetta. Les armements de l'Angleterre semblent justifier sa politique.

Il disait en sortant : eh bien ! êtes vous fixés maintenant ?

Bruits alarmants

Paris, 27 juin, minuit 15.

Hier soir, des rumeurs alarmantes circulaient à la fin de la séance, on disait que dans trois jours M. de Freycinet ferait une grave communication. On croit que M. de Freycinet laissera l'Angleterre agir seule.

NOUVELLES DIVERSES

Le mouvement socialiste dans les deux mondes.

On lit dans *Le Citoyen* :

Lisbonne, 26 juin.

Une violente démonstration publique a eu lieu hier ; des discours révolutionnaires ont été prononcés contre le roi et les ministres.

Les détenus dans les prisons se sont soulevés.

Copenhague, 26 juin.

On signale une grande agitation dans la Norvège où un mouvement se déclare pour demander la séparation d'avec la Suède et la constitution d'une République.

Le discour du trône du roi Oscar est considéré comme une menace à la constitution.

Berlin, 26 juin.

Trois cents socialistes démocrates qui voulaient se réunir dans le Grünewald (forêt verte) près de Kiemsern, ont été dispersés par la gendarmerie.

Londres, 26 juin.

Une nouvelle grève formidable vient d'éclater à New-York. Les portefaix se sont joints à un grand nombre de ceux des chantiers de fer, pour demander une augmentation de salaire. L'attitude des grévistes a été tellement menaçante que l'on a été obligé d'appeler la milice.

Aménités collectivistes

Le numéro d'hier du *Droit social*, de Lyon, renferme cet encouragement des socialistes aux révolutionnaires :

« Le moment est venu : ce n'est plus par les barricades qu'il faut procéder, mais il faut fusiller, en pénétrant dans leur domicile, les ennemis de la révolution. »

Ce numéro vient d'être signalé au ministère de la justice, en demandant l'autorisation de poursuivre.

Le mouvement socialiste au Creusot

Le citoyen Dumay, ancien chef de la Commune au Creusot, et grand propagateur des théories collectivistes et révolutionnaires, après avoir fait des conférences à Tournu et à Mâcon, écrit à une feuille républicaine de Saône-et-Loire, que le mouvement révolutionnaire s'organise, que le parti ouvrier et communiste compte déjà 150,000 adhérents bien décidés, et que si les bourgeois ne veulent rien « lâcher » une révolution sociale est imminente !

Les conférences de Louise Michel

Louise Michel va faire à Lyon, le 1er juillet, une conférence sur la Révolution : elle est organisée par le groupe des femmes révolutionnaires.

Etrange ! Etrange !

Les bruits de crise ministérielle recommencent à circuler. On parle d'une combinaison avec M. Jules Ferry, président du conseil, tout en gardant le portefeuille de l'instruction publique ; M. Léon Say aurait le portefeuille des affaires étrangères et M. Wilson, *notre gendre*, comme on l'appelle dans les groupes parlementaires, remplacerait M. Léon Say aux finances. MM. Léon Say et Wilson faisant partie d'un même ministère, cela vaudrait la peine d'être signalé.

Démissionne-t-il ?

On dit que M. Varambon aurait offert, samedi, sa démission de secrétaire d'Etat à la justice.

Le voyage présidentiel

La *Paix*, contrairement à ce qui a été dit, croit savoir que M. le président n'a encore pris aucune résolution au sujet de son double déplacement pour Mont-sous-Vaudrey et pour son voyage dans le midi.

Une nouvelle cause d'indignité

Le garde des sceaux avait proposé deux évêques pour la décoration à l'occasion de la fête du 14 juillet.

Dans leur réunion de samedi, en l'absence de M. Humbert, les ministres n'ont pas donné suite à cette proposition.

La... surveillance officielle

MM. les préfets de la République viennent de recevoir la circulaire suivante portant en marge la note ci-jointe :

« Renseignements sur la politique ou sur les incidents de toute nature qui pourraient se produire. (Confidentielle).

» Monsieur le préfet,

» Il peut être intéressant en ce moment de connaître les manifestations qui pourraient se produire dans l'opinion publique, ou les incidents qui pourraient naître à l'occasion de la politique générale.

» Je vous serai donc obligé, monsieur le préfet, ce vouloir bien me renseigner sur tous les faits qui parviendront à votre connaissance et se produiraient dans votre région. »

Une nouvelle AUCLERTINADE

Mlle Hubertine Auclert a adressé aux conseillers municipaux, pour protester contre l'exclusion des femmes au banquet de l'Hôtel de Ville, la lettre suivante :

» Messieurs les conseillers,

» Je proteste, au nom de mon sexe, contre la décision inqualifiable que vous avez prise d'exclure les femmes du banquet d'inauguration de l'Hôtel de Ville.

» L'indignité de sexe est-elle encore cause de cette injurieuse exclusion ?

» Alors, pour le même motif d'indignité, vous deviez déclarer que les femmes ne payeraient pas la construction de l'Hôtel de Ville. Pour le même motif d'indignité, vous deviez déclarer que les femmes ne payeraient pas le banquet.

» Si les femmes sont trouvées dignes de payer, elles doivent être trouvées dignes de manger.

» Vous ne pouvez pas leur refuser le droit de s'asseoir à table, quand vous puisez dans leur bourse de quoi servir la table.

» Il est honteux que, sous ce faux prétexte, l'indignité des femmes, les hommes en fassent leurs vaches à lait et accaparent à leur détriment toutes les places, place aux Assemblées, place au conseil, place à table.

» Messieurs les conseillers qui trouvez les femmes indignes de partager votre dîner, l'histoire dira que vous avez eu l'impudeur de le leur faire payer, et elle protestera pour elles plus fort que moi.

» J'ai, messieurs, l'honneur de vous saluer,

» HUBERTINE AUCLERT,
» directrice de la *Citoyenne*,
» 12, rue Cail. »

La statue du général Hoche à Oran

Hier, a eu lieu l'inauguration de la statue du général Hoche. Plusieurs discours ont été prononcés. Les troupes de la garnison ont ensuite défilé devant la statue. Le soir, la ville était illuminée.

Nominations officielles

Paris, 26 juin, 10 h. 26, s.

L'*Officiel* publie ce matin un mouvement pour les directeurs des succursales de la Banque de France.

Le roi des Belges à Paris

Le roi et la reine des Belges viendront à Paris dans le prochain mois de juillet et séjourneront une semaine dans notre capitale.

Menotti à Paris

On annonce la très prochaine arrivée à Paris de Menotti Garibaldi. Nos conseillers municipaux, en allant à Rome, auraient invité le fils du « général » à se trouver à Paris au moment de la fête du 14 juillet.

Un journal italien donne aujourd'hui comme certain que Menotti Garibaldi aurait accepté l'invitation des édiles parisiens.

Loterie en faveur des victimes d'Alexandrie

Hier, dans une entrevue, M. de Freycinet a engagé M. Meyer à lui adresser une demande d'autorisation pour la loterie en faveur des victimes d'Alexandrie ; il a promis de déférer immédiatement au conseil des ministres, en appuyant de sa sympathie cette initiative prise par la presse.

M. Meyer lui a adressé la demande immédiatement.

M. de Lesseps adhère à cette idée de loterie.

ÉTRANGER

Chambre des lords

Lord Granville, répondant à lord Stratheden, constate la bonne entente des autorités françaises en Tunisie, avec les consuls étrangers, notamment avec le consul anglais, et le désir évident du consul français d'accueillir toutes les réclamations justes et raisonnables.

INCENDIE D'UN THÉATRE RUSSE

Riga, 26 juin, midi 45.

Le théâtre est en flammes depuis 11 h. 1/2.

Riga, 26 juin.

On est parvenu à localiser l'incendie qui a éclaté au théâtre de Riga. L'intérieur de l'édifice est presque complétement détruit. Il n'y a aucune mort d'homme à déplorer. La cause du sinistre est encore inconnue.

DERNIÈRE HEURE

(*Service télégraphique particulier*)

Le voyage d'Alphonse XII

Madrid, 27 juin.

Le roi Alphonse XII va visiter les provinces du nord de l'Espagne, jusqu'à la frontière française.

La reine Christine ne quittera pas Madrid.

L'épuration au ministère de la Marine

Paris, 27 juin.

Des déplacements et des révocations sont en préparation au ministère de la marine. Un employé dont le sort est certain, c'est celui qui avait livré à un journal de Paris le dossier des amnistiés, et qui n'a été découvert qu'après une longue enquête, ouverte par le ministre de la justice.

C'est à tort que l'on avait soupçonné la préfecture de police d'avoir communiqué ces documents.

Un nouveau succès artistique

Nous avons le plaisir d'apprendre que notre jeune compatriote, M. Louis Spriet, élève de M. Weerts, qui avait déjà obtenu, l'an passé, à l'école des Beaux-Arts de Paris, une médaille pour un dessin d'après modèle vivant, vient d'obtenir une nouvelle médaille, cette fois d'après l'antique.

C'est un nouveau succès artistique à l'actif de notre cité, succès aussi flatteur pour l'élève que pour le maître qui dirige ses travaux.

Disons à cette occasion que M. Weerts a transporté son atelier place Vintimille, dans l'ancien local occupé par Bonnat.

Les préparatifs militaires à Londres

Les préparatifs de guerre se poursuivent activement dans les chantiers anglais en vue d'un débarquement éventuel en Egypte. Le vapeur *Stanley* embarque à Woolwich une quantité considérable de matériel. Il prendra la mer jeudi prochain en destination de Malte.

Le gouvernement achète des armes et des effets d'équipement.

Le *Times* dit que l'Angleterre ne peut pas accepter un arrangement éphémère comme celui qui paraît devoir prévaloir à la conférence.

Les intérêts anglais sont incompatibles avec la prédominance d'Arabi.

L'échec de la conférence serait un bien.

Le *Times* préconise l'emploi des troupes turques, mais si tous les moyens échouent, l'Angleterre ne doit pas hésiter à agir seule. Elle peut facilement jeter 20.000 hommes en Egypte.

Le *Standard* parle dans le même sens. L'Angleterre peut accepter la coopération de la France mais doit, au besoin, agir seule.

SÉNAT

(*Service télégraphique particulier*)

Séance du 27 juin 1882

Présidence de M. LE ROYER.

LA SÉANCE

La séance est ouverte à trois heures.

BRUITS DE COULOIRS

Le candidat des Gauches à la succession du général de Cissey, est Me Allou, avocat.

PROCÈS-VERBAL

M. Barne, l'un des secrétaires, donne lecture du procès verbal qui est adopté sans observations.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(*Service télégraphique particulier*)

Séance du 27 juin 1882

PRÉSIDENCE DE M. BRISSON, président.

LA SÉANCE

La séance est ouverte à deux heures.

LES CADRES DE LA MARINE

M. Lavieille demande qu'une commission spéciale soit nommée pour l'examen des cadres de la marine.

M. Bouchez estime qu'une commission unique suffit pour s'occuper de toutes les affaires qui intéressent la marine.

M. Brisson fait observer qu'on ne peut pas dessaisir une commission non démissionnaire.

La Chambre décide la création d'une commission nouvelle qui travaillera avec celle qui existe déjà.

LA CRÉATION D'ÉCOLES NORMALES DANS LA SOMME

A l'occasion du crédit demandé en faveur du département de la Somme pour la création d'écoles normales, M. Haentjens fait remarquer que le département de la Somme est celui que représente M. Goblet.

M. Goblet réplique qu'il n'était pas ministre lorsque la subvention a été accordée.

M. Janvier de la Motte objecte que l'accroissement des budgets départementaux compromet les finances.

M. Papon dénie à M. Janvier De la Motte le droit de parler de bonne gestion administrative.

M. Janvier de la Motte justifie ses critiques.

Le projet est adopté.

BULLETIN DU COMMERCE

VENTES DE LONDRES

Londres, 26 juin, 4 h. 26 soir.

9,350 balles ont été vendues.

Les prix se maintiennent fermes.

DÉPÊCHES COMMERCIALES

Dépêches de MM. Busch et Ce, du Havre, représentés à Roubaix, par M. Bulteau-Grymonprez :

Havre, 27 juin.

Ventes 500 b. Marché ferme.

Liverpool, 27 juin.

Ventes 10,000 b. Marché raidissant.

New-York, 27 juin.

New-York, 12 1/4.
Recettes 2,000 b.
New-Orléans low middling 88 »[».
Savanah » » 85 »[».

Télégrammes de MM. Reinemund et Vandervelde communiqués par Jules Cauët :

Cotons

Hâvre, 27 juin

Cours de clôture de New-York du 26 Juin

juin	juill.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	janv.
12.43	12.43	12.53	12.25	11.73	11.55	11.57	11.70

Ventes du jour : 96,000 balles. — Marché ferme.

Recettes du jour : 2,000 balles contre 4,000